

Motion concernant l'adoption du projet de fusion des universités de Lorraine moyennant la création d'un grand établissement

L'adoption par les Conseils d'Administration de Nancy 1 et de l'INPL d'un projet de grand établissement intitulé « Université de Lorraine » marque un nouvel épisode de la recomposition du tissu universitaire. Par le biais des fusions ou de regroupements d'établissements sous des statuts d'EPCS à compétences renforcées ou de Grands Etablissements, cette dynamique préfigure la disparition des universités telles qu'elles existent aujourd'hui.

Le CNESER s'inquiète de la généralisation de ces établissements à statuts dérogatoires, qui permettent d'échapper aux règles générales du service public d'enseignement supérieur, laissent la porte ouverte à la sélection des étudiants et à la libre fixation des frais d'inscription (comme c'est déjà le cas à Paris Dauphine) et risquent de faire voler en éclats le cadre national des diplômes universitaires.

Le Plan Campus, puis le Grand Emprunt et les Campus d'excellence, et le chantage financier qu'ils permettent, accélèrent une recomposition complète du paysage universitaire. Dans un contexte de mise en concurrence et de déréglementations effrénées, en l'absence de tout débat démocratique à l'échelle nationale, les regroupements d'universités, intéressés et dénués de vision d'ensemble, fragilisent l'avenir de certains sites et de certaines filières alors même que la proximité joue un rôle essentiel dans la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Afin de garantir l'égalité entre étudiants et l'accès de tous à un enseignement supérieur de qualité, largement mis en cause par les politiques actuelles, le CNESER demande l'ouverture sans délai d'un débat démocratique national sur la carte universitaire pour travailler à un aménagement équilibré du territoire.

Organisations signataires : UNEF, SNESup, FSU, CGT, UNSA (SupRecherche, SNPTES, A et I).

VOTES :

Pour : 23

Contre : 14

Abstention : 2